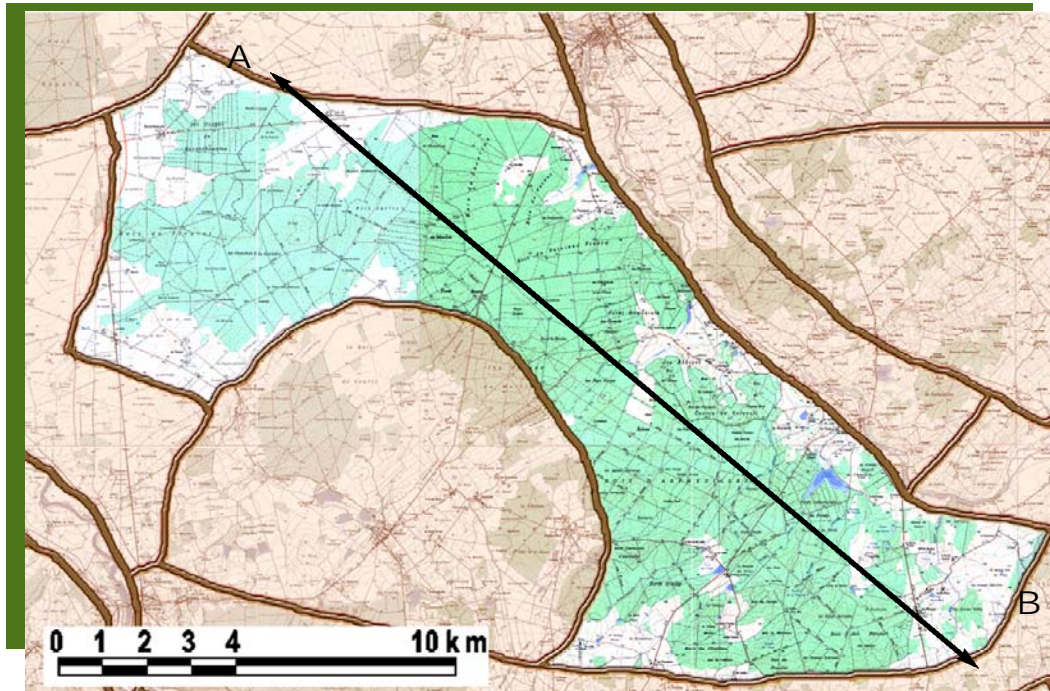


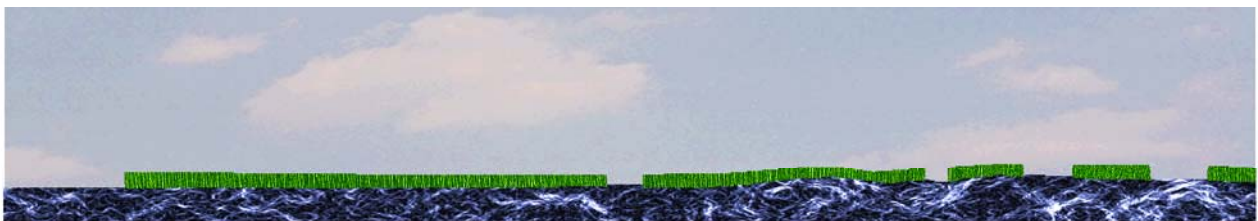


1-2 LE CROISSANT BOISÉ DE MEILLANT Un taillis de chêne dans le bocage



Au nord de Saint Amand, une zone de dépôts de sables et d'argiles est presque entièrement recouverte de bois de production essentiellement composés de taillis de chênes. Relativement stables, ces bois et forêts s'entourent d'une lisière complexe, dont la pérennité semble peu assurée en l'absence de mesures spécifiques.

COUPE



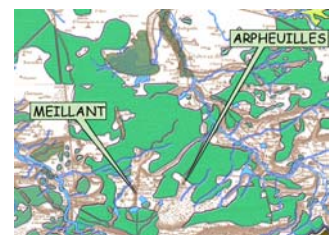
A

B

DESCRIPTION GENERALE

Le croissant forestier de Meillant se compose d'une ceinture continue de boisements qui encadre la clairière bocagère d'Arpheilles et Meillant constituant l'unité 2-4. La présence de cet arc forestier, attesté depuis le dix-huitième siècle comme le montre cet

extrait de la carte de Cassini, est due à la présence de dépôts des sables et argiles de Brenne à l'ère tertiaire sur les couches calcaires du Jurassique.



L'arc boisé au milieu du dix-huitième siècle (extrait de la carte de Cassini)

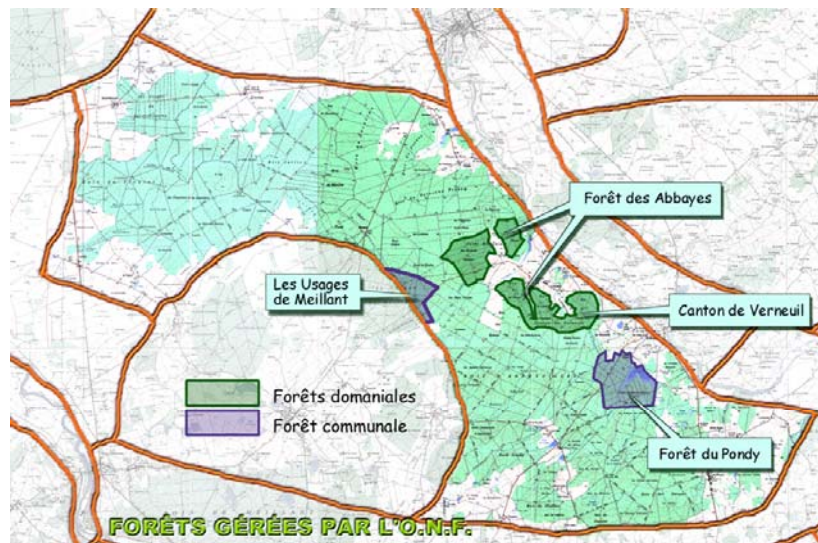
Ces formations impropres à la culture et favorables à la forêt ont orienté ce territoire vers la sylviculture. C'est un paysage fermé dont le taux de boisement est proche de 100 %, qui se définit comme une masse forestière opaque que l'on appréhende par ses lisières.



L'entrée dans le croissant boisé en venant de Dun-sur-Auron

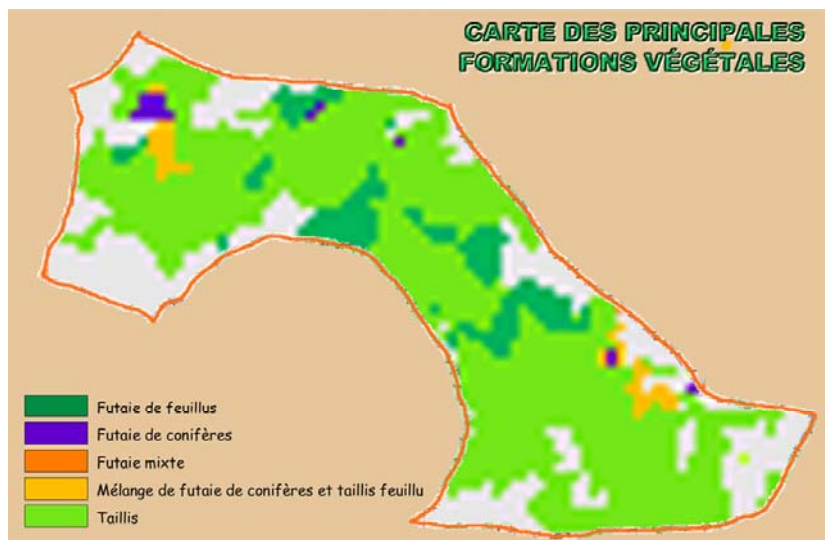
La forêt privée domine largement l'arc boisé

La carte ci-dessous met en évidence les bois gérés par l'Office National des Forêts, c'est-à-dire les trois massifs domaniaux de taille modeste des Abbayes et du Canton de Verneuil et la forêt communale du Ponds. L'essentiel du massif, de statut privé est composé par des bois soumis à des plans de gestion qui sont entretenus et structurés par un réseau régulier d'allées forestières, antérieur au dix huitième siècle.



Un taillis bien géré en évolution vers la futaie feuillue

La forêt est pour l'essentiel un taillis de feuillus, dominé par le chêne rouvre avec sous étage de charme. Comme dans l'ensemble de la forêt du Cher, on assiste ici au début de la conversion en futaie, ce que montre bien la carte des formations végétales : quelques parcelles vastes au centre et à l'ouest sont traitées en futaie pure de chênes, et des enrésinements font leur apparition sur la frange nord de l'unité (futaies de conifères en mélange avec le taillis de feuillus, et quelques îlots de futaie résineuse pure).



Deux zones humides à l'est d'Arpheilles

Les sols argileux présents au nord et au sud-est ont généré des marécages, dont l'unique survivance se trouve dans les marais de Contres, à l'extérieur de l'unité en limite

nord et dans le secteur de la forêt de Pondy, au sein de laquelle se trouve un vaste étang, entouré d'une belle phragmitaie qui rappelle le passé paludéen de ce paysage. Le

peuplement forestier se mêle ici de saules et de trembles à sa périphérie et de frênes dans le cœur boisé.

Les lisières agricoles : une richesse en régression

La lisière de ces massifs est fortement indentée en raison du découpage foncier en petites propriétés. Il existe ainsi un intime mélange entre des poches agricoles et la masse forestière, qui font un des attraits de ce

paysage, en lui offrant une complexité de formes et des contrastes de matières et de textures. Le construit se love dans ces poches (bâtiments d'exploitation, écarts d'habitat) et crée des motifs

paysagers de qualité : la couleur des tuiles, les enduits de chaux et de sable jeune, témoins du sous-sol créent de beaux effets de contraste avec la masse boisée en fond de tableau.



Richesse des couleurs du bâti agricole

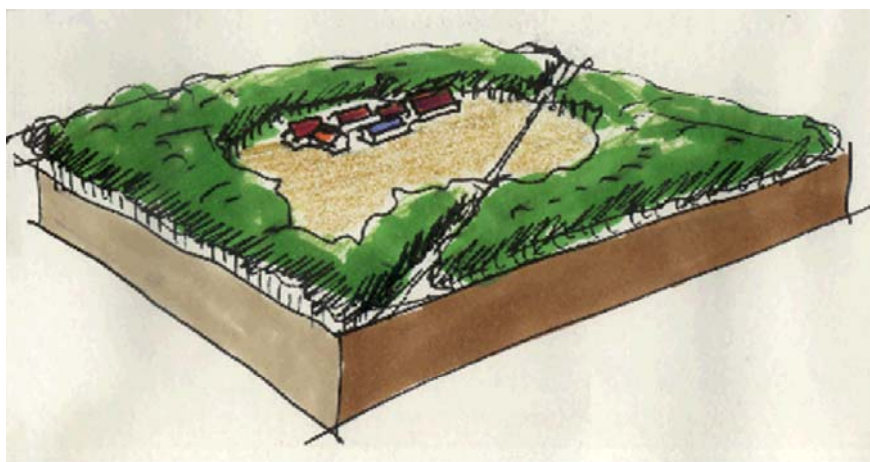


Les balles de foin et la lisière



Compte tenu du sol et de la superficie relativement faible de ces exploitations, elles sont pour l'essentiel demeurées herbagères ; les parcelles sont utilisées en pacage à moutons ou à bovins et en prairie de fauche : animaux et balles de foin animent l'image de ces lisières crénelées, qui tendent à régresser par reboisement. Tout se passe comme si la forêt avait "horreur du vide" : les poches agricoles ont une taille trop réduite pour que leur pérennité soit garantie, aussi les enrichissements et les reboisements se développent t'ils. La carte des formations

végétales a montré que c'est en périphérie que l'on observe l'essentiel des enrésinements et ceux-ci se sont fait au détriment des poches herbagères.



La clairière de Sarolles, un exemple de poche agricole fragile

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Les principaux enjeux sont le maintien de l'équilibre des lisières, dont dépend l'appréhension des paysages du croissant forestier depuis l'extérieur, car la forêt elle-même bénéficie d'une assez grande stabilité paysagère. L'intégrité de la lisière dépend à la fois de sa forme et de la nature des essences qui la composent. La tendance au développement des enrésinements en particulier sur la frange nord de l'unité peut à terme poser question : si la lisière se transforme progressivement en un mur univoque d'épicéas, ce paysage

perdra la richesse de texture que lui offrent encore des lisières chatoyantes des couleurs de leur strate arbustive, du clair feuillage des frênes et de l'éclatante écorce des bouleaux. Enfin le jeu subtil des indentations entre poches agricoles et masses boisées révèle par ses jeux de perspective et de lumière l'infini dialogue entre forêts et herbages, en une complexité qui donne à ces motifs leur richesse. La régression du pâturage modifie l'image des lisières : régulièrement broutée par la dent des bovins, la lisière se souligne d'une ligne d'ombre qui

donne au paysage sa netteté. L'abandon du pacage parfois l'envahissement par la ronce, le recul des haies qui séparaient les parcelles rendent floue l'image. Il existe un double mouvement régressif, par perte de netteté et de complexité, qui risque de banaliser la perception de ce territoire. Il conviendrait de mener une concertation entre les différents acteurs de ce paysage, c'est-à-dire les forestiers, la profession agricole et les instances touristiques du département afin d'envisager des mesures de soutien à la mixité de ces sites de frange.

LISTE DES COMMUNES

Arpheuilles
Charenton-du-Cher
Contres
Le Pondy
Meillant
Parnay

St Germain-des-Bois
St Pierre-les-Etieux
Uzay-le-Venon
Vernais
Verneuil